

L'ACCÈS À L'ÉGALITÉ ENTRE FEMMES ET HOMMES DANS LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

Colloque européen organisé à Louvain-la-Neuve (Belgique)
du 30 septembre au 3 octobre 1992

par
l'UNITÉ POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES
de la COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

et
par le
DÉPARTEMENT DE DROIT
INTERNATIONAL ET EUROPÉEN
de l'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

A tous les rapporteurs du Colloque

Louvain-la-Neuve, le 14 octobre 1992.

Madame, Monsieur,
Chère et Cher Collègue,

Retenu aussitôt après notre Colloque de Louvain-la-Neuve par un autre colloque à Montréal, je n'ai pas pu vous adresser directement mes vifs remerciements pour votre participation particulièrement appréciée à nos travaux sur l'accès à l'égalité juridique entre femmes et hommes dans la Communauté européenne.

Le léger retard apporté à ces remerciements n'enlève rien à l'intensité de ceux-ci: c'est avec grand plaisir que je vous exprime ma vive reconnaissance pour votre présence active à Louvain-la-Neuve. Je sais que celle-ci fut l'un des éléments qui a contribué à la réussite du Colloque.

Puis-je vous inviter à revoir le texte de votre rapport, si vous l'estimez opportun à la lumière du débat qu'il a suscité ou des questions et réactions qui vous furent présentées? Je souhaiterais que vous puissiez m'envoyer la version définitive de ce rapport *avant le 15 novembre 1992*. Mon plus vif désir est, en effet, d'assurer la publication des actes du Colloque dans les meilleurs délais.

Avec mes remerciements réitérés, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Chère ou Cher Collègue, l'hommage de mes sentiments dévoués et les meilleurs et de ma considération très distinguée.



Professeur Michel VERWILGHEN
Coordonnateur du Colloque

COORDONNATEUR: Prof. Michel VERWILGHEN
Place Montesquieu, 2
B. - 1348 Louvain-la-Neuve
(Belgique)

Tél. Internat. 32/10.47.47.76 ou 73
Fax Internat. 32/10.47.30.58

